

Multinationales : 330 milliards d'évitement fiscal !

Christian Chavagneux, *Alternatives économiques*, 10 juillet 2020

De nouvelles données de l'OCDE sur l'impôt sur les sociétés précisent l'ampleur des pratiques d'évitement fiscal des multinationales.

« Les données indiquent une divergence entre le lieu de déclaration des profits et celui où se produisent les activités économiques. » Le [dernier rapport de l'OCDE sur les statistiques d'impôt sur les sociétés](#) a le langage sobre des institutions internationales mais le constat est bien là : les multinationales font du business dans un pays et déclarent leurs profits dans un autre.

Entre les deux, elles ont mobilisé toutes les stratégies disponibles d'optimisation fiscale agressive. Les données collectées par l'OCDE permettent de se faire une idée des montants concernés et des pays qui offrent leurs services d'opacité aux entreprises.

Des pays ne transmettent pas leurs données

Depuis 2017-2018, les multinationales dont le chiffre d'affaires dépasse 750 millions d'euros sont tenues de transmettre à l'administration fiscale de leur maison-mère les données concernant leur comptabilité pays par pays. Cela signifie que les fiscs connaissent, pour chaque pays où les firmes sont implantées, le montant du chiffre d'affaires réalisé, le nombre d'employés, les profits enregistrés et les impôts payés.

Les données, même incomplètes, ne laissent subsister aucun doute sur les pratiques de transferts artificiels d'activité vers les paradis fiscaux

L'OCDE a agrégé toutes ces informations pour la première année disponible, 2016, et vient de livrer des premiers résultats. Ils sont partiels car sur les 58 pays qui collectent ces informations, 35 ont accepté de les partager et seulement 26 l'ont fait, couvrant les pratiques d'environ 4 000 entreprises.

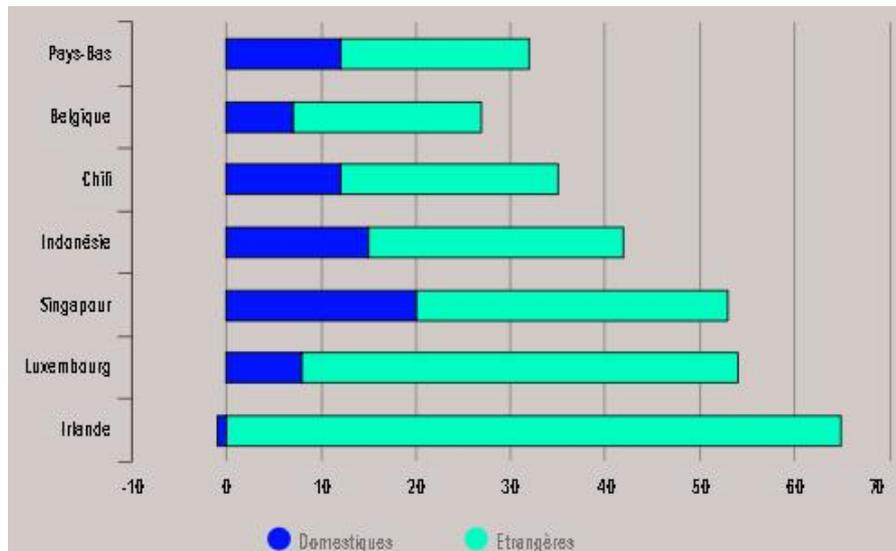
Parmi les territoires non transparents, on retrouve sans surprise l'Irlande, les Pays-Bas et la Suisse, Hong Kong et Singapour, ainsi que les îles Caïmans. Mais aussi, dans un retournement de situation par rapport aux promesses des gouvernements précédents, le Royaume-Uni. Le Premier ministre Boris Johnson ne semble pas prêt à faire toute la lumière sur les pratiques fiscales douteuses de la City de Londres...

Les données, même incomplètes, ne laissent subsister aucun doute sur les pratiques de transferts artificiels d'activité vers les paradis fiscaux. Le rapport indique par exemple que dans la douzaine de pays proposant un taux nul d'imposition des bénéficiaires, comme dans les îles anglo-normandes, le chiffre d'affaires médian par employé s'élève à 1,4 million de dollars contre 370 000 dollars dans les juridictions où le taux est supérieur à 20 %. Ils sont sacrément productifs ! Non, en réalité ces territoires bénéficient de transferts artificiels d'activité.

Autre exemple, dans ce que l'OCDE appelle les « hubs d'investissement » – en clair, sauf exception, les paradis fiscaux qui attirent des investissements à l'étranger fictifs des multinationales (mais pas les investissements réels) –, les activités provenant de filiales établies dans les autres pays représentent 40 % du total contre entre 5 et 20 % dans les autres pays. Preuve que les firmes échappent à l'impôt en jouant sur le transfert, sur le papier, des flux financiers entre filiales.

Une dépendance souvent suspecte des recettes fiscales aux firmes étrangères

Contribution des multinationales domestiques et étrangères aux recettes de l'impôt sur les bénéfices, en % du total



Source : OCDE

Combien ça coûte ?

En fouillant la base de données établie par l'OCDE, le Tax Justice Network (TJN), première ONG mondiale de lutte contre les paradis fiscaux, a pu [procéder à quelques calculs très instructifs](#).

A partir des informations actuelles, ils ont mis en évidence un montant de profits transférés de manière artificielle de 467 milliards de dollars. En partant de cette base et en extrapolant à l'ensemble des paradis fiscaux, l'ONG arrive à une estimation de 1 300 milliards de dollars de profits transférés, pour une perte de recettes fiscales mondiale annuelle de 330 milliards de dollars. C'est une centaine de milliards au-dessus de la fourchette haute de 240 milliards proposée par l'OCDE en 2015.

Le Tax Justice Network estime à 1 300 milliards de dollars les profits transférés, pour une perte de recettes fiscales mondiale annuelle de 330 milliards de dollars

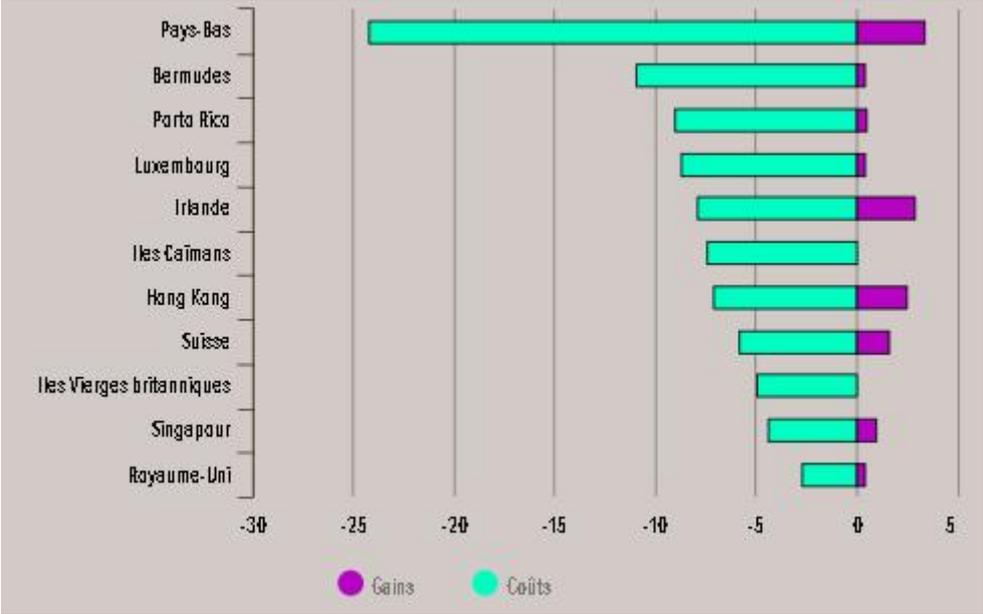
Le TJN classe les Pays-Bas comme premier receveur des profits artificiels (20 % du total), suivis par les Bermudes (9,5 %), Porto Rico (7,8 %), Hong Kong (7,1 %) et le Luxembourg (6,9 %). On retrouve malheureusement deux pays situés au cœur de la construction européenne.

Autre donnée intéressante : lorsqu'ils offrent leurs services d'opacité, les paradis fiscaux touchent des commissions qui viennent renflouer leurs recettes budgétaires pendant qu'ils en font perdre aux autres pays. Mais pour 1 dollar de recettes gagné par les paradis fiscaux, c'est 6 dollars perdus en moyenne pour les autres pays. Le champion de ce jeu de massacre fiscal est les îles Vierges britanniques : pour 1 dollar gagné, elles en font perdre 314 au reste du monde !

Les données de l'OCDE représentent une étape importante dans l'évaluation des pratiques d'optimisation fiscales agressives des multinationales. Elles devront être développées selon deux axes : élargir le périmètre des pays couverts et rendre les données publiques pour chacun des pays, afin de nourrir le débat démocratique sur le juste niveau d'imposition des firmes.

Les paradis fiscaux font perdre six fois plus de recettes qu'ils n'en gagnent

Coûtes et gains, en milliards de dollars



Source : Tax Justice Network